

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 20 mars 2009



CONVOICATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 14 MARS 2009
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 31
MARS 2009
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mars deux mille neuf à dix neuf heures dans la salle des fêtes de Bussy en Othe sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET, Président.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Françoise RAISON, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Manuelle MOINE, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Ronan LAURENS, représenté par Madame Raymonde ALLOUIS
Monsieur Christian MORESK, représenté par Monsieur Marc FAYADAT
Madame Gaëlle LASSUCE, représentée par Madame Paule-Hélène BORDERIEUX
Madame Gisèle DUMONT, représentée par Monsieur Philippe HUREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ.

OBJET : Approbation du programme de travaux de voirie 2009 et des demandes de subvention. (N°13)

N°13/2009

OBJET : Approbation du programme de travaux de voirie 2009 et des demandes de subvention.

VU les dossiers relatifs à des travaux de voirie, qui concernent les interventions sur les communes de Béon, Bussy en Othe, Champlay, Looze et Villechien.

Les communes et travaux concernés sont les suivants :

BEON : Création de bordures

- Bordures Rue du Vivier :	13 009,50 € HT
- Réseaux d'eaux pluviales – Impasse du Vivier	4 805,00 € HT
- Emplois partiels :	2 100,00 € HT

BUSSY EN OTHE : Création de bordures

- Bordures Rue du Cabalaire	32 946,50 € HT
- Emplois partiels	2 100,00 € HT

CHAMPLAY : Travaux divers

- Renforcement chemin du Tacot :	20 205,00 € HT
- Emplois partiels :	2 100,00 € HT
- Enduits bicouche :	3 290,00 € HT

LOOZE : Création de bordures

- Bordures Rue du Château :	10 070,50 € HT
- Bordures Rue de la Bergerie :	7 123,50 € HT
- Bordures Rue de la Forêt :	3 937,50 € HT
- Emplois partiels :	1 050,00 € HT

VILLECIEN : Création de bordures

- Bordures Rue de Moraille :	22 207,50 € HT
- Renforcement de chaussée Rue de Moraille :	14 868,00 € HT
- Emplois partiels :	2 100,00 € HT

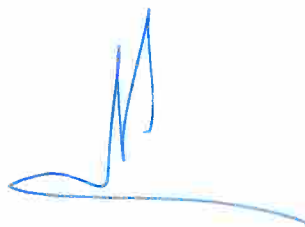
L'estimation de l'ensemble du programme s'élève à 141 913,00 € HT, soit 169 727,94 € TTC.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité.**

APPROUVE ce programme de travaux,
AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à lancer les marchés relatifs à ce programme,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général au titre des travaux annexes de voirie et auprès de Madame le Député et Monsieur le Sénateur au titre de l'enveloppe parlementaire,
INSCRIT les sommes nécessaires au règlement des dépenses afférentes au budget primitif 2009.

Pour copie conforme,
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.